



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ordre professionnel

Question écrite n° 65163

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la proposition faite page 59 du « rapport relatif aux conseils départementaux de l'ordre des médecins », remis par l'inspection générale des affaires sociales. Les auteurs de ce rapport s'interrogent sur la méthode de délivrance des caducées. Ils proposent de mettre en place un dispositif recentré sur les médecins ayant un besoin véritable du caducée en raison du mode d'exercice de leur fonction. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65163

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 août 2001, page 4631